

# ProActif

Jeannine Kohn

*Le sommet européen de Luxembourg (novembre 1997) préconisait que les partenaires sociaux soient davantage associés à la conception et à la mise en œuvre des politiques nationales de lutte contre le chômage. C'est dans le cadre des nouvelles lignes directrices pour l'emploi adoptées par le Conseil européen et transposées au niveau national par le biais du Plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN), que ProActif a vu le jour. L'association sans but lucratif a été créée par le LCGB (Lëtzebuerger Chrëschtliche Gewerkschafts-Bond), en 1998. L'objectif de l'asbl était d'encadrer, d'initier et de soutenir des mesures de lutte contre le chômage menées par le LCGB ou d'autres organisations avec un objet social comparable.*

Tandis que Forum pour l'Emploi asbl, autre initiative sociale en faveur de l'emploi issue du LCGB, est implantée au nord et à l'ouest du pays, ProActif asbl concentre ses activités dans le sud, le centre et l'est du pays, avec des sites à Dahlem, Differdange, Schifflange, Hamm, Born, Echternach et Lintgen.

## Raison sociale

ProActif est une association sans but lucratif qui a pour objet social de développer et de gérer des projets de mise au travail favorisant l'intégration sur le marché de l'emploi de demandeurs d'emploi difficiles à placer.

Le but de la mise au travail est de sortir la personne sans emploi de son isolement, de l'aider à renouer avec la vie active et de la rendre apte à réintégrer le marché de l'emploi classique. Afin de parvenir à cet objectif, les salariés de ProActif sont formés tant dans le cadre du travail (learning by doing) que dans des cours de formation professionnelle continue.

L'association vise en effet à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi moyennant l'acquisition d'expérience professionnelle, des formations dispensées en partenariat avec des organismes de formation professionnelle continue et un encadrement psychosocial adapté aux besoins.

ProActif participe activement à la création d'emplois en développant des projets innovateurs dans de nombreux secteurs d'activité dont notamment celui du développement durable. Soucieux de ne point compromettre la rentabilité d'entreprises existantes, l'association s'efforce de fournir des services qui ne sont pas encore assurés par le secteur public ou le secteur privé.

## Financement

Le financement de ProActif asbl est mixte. ProActif est cofinancé par le ministère du Travail et de l'Emploi dans le cadre du Plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN). Ce financement regroupe des fonds européens et des fonds nationaux. Les projets de réinsertion sont subventionnés conjointement par le Fonds pour l'emploi et les porteurs des projets. Chaque projet est en effet développé avec des partenaires qui apportent une participation au coût du projet. Il peut s'agir de ministères, de communes ou de syndicats intercommunaux, de syndicats d'initiatives, d'associations, d'entreprises ou de particuliers.

## Le recrutement des demandeurs d'emploi

L'accès aux mesures de réinsertion de ProActif est réservé aux demandeurs d'emploi âgés de plus de 18 ans et inscrits auprès de l'Administration de

l'emploi (ADEM). Afin de garantir un traitement égal à tous les candidats et de rendre plus transparentes les conditions d'accès aux mesures de réinsertion de ProActif, une Commission d'Embauche a été mise en place pour procéder au recrutement du personnel encadré de l'association. La commission est informée des besoins d'embauche de ProActif par voie d'une fiche d'embauche détaillant le nombre et la qualification du personnel à engager

Composée d'un membre de l'équipe pluridisciplinaire du projet EQUAL<sup>1</sup> et d'un agent socio-éducatif de ProActif, la Commission d'Embauche réalise des entretiens d'embauche avec les candidats proposés par l'ADEM et des candidats ayant fait une demande spontanée (à condition qu'ils soient inscrits à l'ADEM). Elle a pour mission de vérifier l'adéquation entre les intérêts et compétences des candidats et les besoins de l'association. Elle informe les contremaîtres et chefs de site sur les expériences professionnelles et les problèmes des nouveaux travailleurs qui sont liés à l'exécution du travail, afin d'assurer le meilleur encadrement possible sur le lieu de travail.

Les demandeurs d'emploi se voient offrir un contrat de travail à durée déterminée (CDD) d'une durée maximale de 24 mois. Tout au long du contrat, un placement définitif sur le premier marché de l'emploi adapté aux

compétences professionnelles et sociales de la personne concernée, est activement recherché par la personne, qui reste inscrite à l'ADEM, en collaboration avec le personnel du service social de ProActif.

Les chômeurs pris en charge par ProActif ont des difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle. Les raisons pour lesquelles ces personnes se retrouvent dans une situation d'éloignement du marché du travail sont très diverses. Alors que certaines personnes sont confrontées à des problèmes de dépendance (alcool, drogues, médicaments, ...), d'autres ont du mal à retrouver un emploi en raison de problèmes psychiques (dépressions) ou physiques (maladie chronique, invalidité partielle), ou tout simplement à cause de leur âge ou d'un manque de qualification professionnelle. La plupart des personnes encadrées par ProActif possèdent, en effet, un niveau scolaire inférieur au cycle moyen.

Quoique le nombre des femmes prises en charge par ProActif ait légèrement augmenté depuis l'année 2001, la grande majorité des personnes encadrées (plus de 84%) sont des hommes. Si les candidats typiques de l'association sont des chômeurs de longue durée et des jeunes difficiles à placer, on constate, ces dernières années, une hausse du nombre de chômeurs âgés pris en charge. Alors que le taux des ouvriers âgés de plus de trente ans se situait à 25,6% en 2000, il atteignait 57,66% en 2002. (Voir à ce propos les statistiques relatives au personnel dans le rapport d'activités ci-joint)

Au 31 juillet 2003, le nombre de chômeurs pris en charge s'élève à environ 350. Au 31 juillet 2003, une dizaine d'éducateurs assurent l'encadrement socio-éducatif des demandeurs d'emploi.

## Le parcours d'insertion

### *L'entretien d'embauche*

Chaque demandeur d'emploi qui désire travailler pour ProActif passe obligatoirement par un entretien d'embauche avec la Commission d'Embauche de l'association. Cette entrevue a pour but d'analyser la situation du chômeur, d'identifier ses compétences pro-



fessionnelles et sociales, ses intérêts et ses besoins en termes d'accompagnement psychosocial. S'il est embauché, le demandeur d'emploi se voit affecter un lieu de travail sur base des données recensées et des besoins d'embauche existant au sein des projets et des activités de ProActif.

Le but ultime étant d'aider le chômeur à réintégrer le premier marché de l'emploi, l'association essaye de toujours tenir compte des débouchés sur le marché de l'emploi dans le choix de ses activités et des formations dispensées aux salariés.

Les informations recueillies au cours de l'entretien d'embauche permettent la valorisation des acquis professionnels du demandeur d'emploi, l'amélioration de sa motivation (ses intérêts personnels étant pris en compte) et l'élaboration d'un projet professionnel adapté aux besoins du marché.

### *La mise au travail*

ProActif développe et gère des projets permettant la mise au travail de deman-

deurs d'emploi dans plusieurs domaines d'activité. Le but de la mise au travail est de sortir la personne sans emploi de son isolation, de l'aider à reprendre contact avec la vie active et de la rendre apte à réintégrer le marché de l'emploi classique.

C'est l'occasion pour la personne en difficulté d'insertion de se stabiliser au niveau social. Au niveau professionnel, la mise au travail lui permet d'apprendre ou de réapprendre les gestes quotidiens du travail (learning by doing) dans le cadre d'une structure protégée, en bénéficiant d'un suivi social adapté à ses besoins.

### *L'encadrement socio-éducatif*

Les demandeurs d'emploi sont encadrés socialement par les membres de l'équipe socio-éducatif. Celle-ci est composée d'éducateurs affectés chacun à un projet ou à un site particulier de ProActif. Ils ont pour principale mission de soutenir les encadrés dans leur parcours de réinsertion et d'assurer leur suivi social. Un premier contact est fait lors de l'en-

retien d'embauche qui sert à établir un profil du demandeur d'emploi. Par la suite, des entretiens réguliers sont organisés pour mieux identifier les difficultés de la personne, pour l'aider à concrétiser ses projets professionnels et pour l'assister dans la résolution de ses problèmes administratifs ou sociaux (logement, surendettement, dépendance, ...).

Les éducateurs soutiennent les personnes en parcours de réinsertion dans leur recherche active d'un emploi en les aidant notamment à préparer un CV et à rédiger des lettres de motivation. Ils développent, en outre, des contacts avec des employeurs potentiels et restent en contact avec eux après le placement du demandeur d'emploi.

L'encadrement socio-éducatif est réalisé en étroite collaboration avec les chefs d'équipe qui sont en contact permanent avec les ouvriers et assurent leur encadrement professionnel sur le lieu de travail. Il s'agit d'hommes/femmes de métier qui aident les encadrés à maîtriser les contraintes du travail (ponctualité, gestes professionnels, formation technique sur le terrain...).

Etape primordiale du parcours de réinsertion, le suivi social permet d'accompagner le demandeur d'emploi jusqu'à sa réinsertion sur le marché de l'emploi en évitant qu'il ne retombe dans ses problèmes.

### La formation

La non-qualification professionnelle étant un des facteurs d'exclusion les plus graves, la formation des demandeurs d'emploi est considérée comme un des éléments-clés du parcours de réinsertion.

Les demandeurs d'emploi travaillant chez ProActif sont d'abord formés par la pratique dans le cadre de la mise au travail. Ils suivent des formations techniques touchant divers domaines d'activité (aménagement de l'environnement, travaux d'électricité, soudure...) déterminées en fonction de leurs aptitudes et du cadre de leur mise au travail. Ces formations sont dispensées par les chefs de site ou, si elles réclament des connaissances pointues, en collaboration avec des partenaires spécialisés que le CNFPC dans le domaine concerné.

Des formations de base, telles que des formations de premier secours et des formations de sécurité, sont dispensées à l'ensemble des salariés.

Les demandeurs d'emploi pris en charge par ProActif participent également à des formations sociales. Celles-ci ont pour but de les aider à accéder à l'autonomie sociale et portent sur des thèmes aussi variés que les narcotiques, les maladies, les assurances, le droit du travail, etc.. Des experts sont invi-

tés pour offrir un maximum d'informations dans tous ces domaines.

Les demandeurs d'emploi ne sont pas les seuls à bénéficier de formations. Dans le cadre de la formation des formateurs, des formations sont dispensées aux différents responsables, et notamment aux chefs d'équipe, afin d'améliorer les compétences sociales du personnel encadrant et leurs moyens de faire face aux problématiques spécifiques liées à leur public.

Enfin, une attention particulière est apportée à la formation aux nouvelles technologies de l'information. En 2001, dans le cadre du programme *e-Luxembourg*, ProActif a lancé la formation Permis de conduire Internet (PCI), qui permet à chaque personne occupée dans une activité de ProActif d'être initiée à l'utilisation d'un ordinateur et à l'usage d'Internet.

### La transition vers le premier marché de l'emploi

Au cours de l'année 2002, 42 salariés de ProActif ont pu trouver un emploi fixe sur le premier marché du travail. 32 encadrés ont réussi la transition vers le marché de l'emploi classique en 2001, et 22 en 2000. Pendant les trois premières années d'activité (2000-2002), les responsables de ProActif ont ainsi réussi à placer presque 100 personnes sur le premier marché de l'emploi.

Le secteur privé reste le principal secteur de placement pour les ouvriers de ProActif. En 2002, 82,2% des ouvriers ont été placés dans le secteur privé, 11,1% dans le secteur public et 6,7% sont retournés à l'école.

En 2002, le délai de placement moyen s'élevait à 5,67 mois pour les hommes et à 4,88 mois pour les femmes. Cela signifie, qu'en moyenne, un homme venu travailler chez ProActif a retrouvé un emploi environ 5,67 mois plus tard.

### Les projets de mise au travail

ProActif a développé des projets de mise au travail pour demandeurs d'emploi dans les domaines d'activités suivants :

#### *Les services de proximité*

ProActif offre aux collectivités et aux citoyens des services dits "de proxi-



mité“. Ce sont des services qui, pour des raisons techniques, humaines ou financières, ne sont guère offerts par les entreprises privées ou par les pouvoirs publics. Ils visent à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des aides dans les actes quotidiens de la vie.

Les demandeurs d'emploi affectés au projet "services aux citoyens" (SAC) sont formés pour effectuer divers travaux d'entretien et de réparation (peinture, tapisserie, pose de carrelage, maçonnerie, nettoyage, jardinage, déblayement, pose de clôtures, aide ménagère, etc).

Dans le cadre des services de proximité, ProActif offre par ailleurs des services d'aide familiale en collaboration avec l'association *Hëllef Doheem*, des services de garde d'enfants, d'encadrement scolaire et d'aide aux devoirs.

ProActif gère également un pool de remplacement. Ce projet vise à former des demandeurs d'emploi au niveau administratif (secrétariat, réception, gestion de stocks...). Les bénéficiaires du projet passent d'abord par les services de ProActif où ils développent leurs connaissances par la formation pratique et théorique. Ils seront affectés, dans un deuxième temps, auprès d'entreprises externes pour remplacer des congés de maladie ou maternité. L'objectif final du projet est de rechercher un placement définitif auprès d'une de ces entreprises.

*L'aménagement de l'environnement*

Les ouvriers de ProActif réalisent divers travaux dans le domaine de l'environnement pour des communes et syndicats intercommunaux. Les travaux comprennent notamment l'entretien d'espaces verts (désherbage, tonte de pelouse, nettoyage de forêts et de rivières...), l'entretien de sentiers, de chemins ruraux et de pistes cyclables et la construction d'aires de jeux. A noter que les salariés de ProActif assurent l'entretien de la réserve naturelle *Am Brill* à Schiffflange.

ProActif a en outre développé un projet de recyclage de boîtes métalliques et de bouchons en partenariat avec l'association sans but lucratif *Maach eppes fir d'Emwelt*.



*La réhabilitation de bâtiments*

Les travaux de réhabilitation de bâtiments permettent aux demandeurs d'emploi d'apprendre divers métiers touchant au domaine de la construction: plâtrage, peinture, construction de murs, pose de pavés, carrelage, etc.. Les locaux que les ouvriers sont amenés à aménager et remettre en état appartiennent à ProActif et sont destinés à accueillir des bureaux, des ateliers et des crèches.

Dans le cadre de ses activités de réhabilitation de bâtiments et de développement touristique, ProActif a récemment fait l'acquisition d'une menuiserie.

*Le développement touristique*

Les salariés de ProActif effectuent, en outre, des travaux dans le domaine du développement d'infrastructures touristiques (construction de bancs, aménagement de lieux, accueil de touristes, tenue de la buvette...).

Un des projets-phare de l'association dans le domaine du développement touristique est le projet de réhabilitation du site "Fond-de-Gras". ProActif y est impliqué dans plusieurs projets: la construction d'un atelier pour la restauration de machines ferroviaires, la mise en place d'une structure d'accueil pour les activités touristiques et la construction d'un hangar de stationnement

pour machines à vapeur. Les demandeurs d'emploi participent également à la rénovation d'anciennes voitures ferroviaires.

Les autres projets que ProActif a mis sur pied dans le domaine du développement touristique, sont le projet d'élevage de chevaux ardennais et le projet d'élevage de petits animaux.

ProActif a en outre lancé des projets de mise au travail dans le domaine de la culture maraîchère.

*Initiation aux nouvelles technologies de l'information*

Dans le cadre du programme *e-Luxembourg*, ProActif offre des cours d'informatique pour personnes âgées en collaboration avec la commune de Mondrange ainsi qu'une formation intitulée "Permis de conduire Internet (PCI)" qui permet à chaque personne occupée dans une activité de ProActif d'être initiée à l'utilisation d'un ordinateur et à l'usage des nouvelles technologies de l'information.

<sup>1</sup>Le projet européen EQUAL, cofinancé par le Fonds social européen et l'Etat luxembourgeois, et dont ProActif asbl est le cocontractant, vise à la mise en place d'un réseau pour l'intégration de personnes marginalisées qui regroupe plusieurs associations et institutions oeuvrant dans les domaines de l'exclusion sociale et de l'emploi au Luxembourg.